

	Conseil du 7 juillet 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2017-471

Vente d'ouvrages - Fixation de tarifs - Encaissement de recettes - Décision - Autorisation

Monsieur Michel DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président a souhaité la publication et la vente d'ouvrages dans le cadre de la valorisation du territoire métropolitain, et ce à l'occasion d'Agora 2017.

Edités par la direction générale adjointe de l'aménagement, ils seront vendus au public au prix de 15€.

✓ **« Anthologie de l'ordinaire : Bordeaux sans légende »**

Cette commande de la direction générale adjointe de l'aménagement a été confiée au photographe Camille Fallet.

Cette anthologie de l'ordinaire, volontairement dépourvue de légende, résume l'« expérience du dehors », ce que les habitants de la métropole regardent tous les jours, souvent sans le voir.

Nom	Dimensions/ Descriptif	Prix de vente unitaire TTC en €	Nombre d'exemplaires
« Anthologie de l'ordinaire. Bordeaux sans légende. »	Ouvrage de 464 pages	15 € prix public 14.22 € HT 10 € prix diffuseur 9.48 € HT	1500 (dont environ 200 exemplaires réservés à des dons notamment aux contributeurs de l'ouvrage)

✓ **« Apprendre de Caudéran »**

L'ouvrage est construit autour du travail de Michel Corajoud et de l'agence GRAU (Anthony Jammes et Susanne Eliasson) pour Caudéran, la ville-jardin.

Il s'agit d'une commande de la direction générale adjointe de l'aménagement confiée à l'agence GRAU.

Caudéran est une forme d'archétype de la « périphérie » de la métropole bordelaise : celui de la ville-jardin. « Apprendre de Caudéran » peut donc se lire comme une possible projection dans le futur pour de nombreux quartiers résidentiels de la métropole voire d'agglomérations autres que celles de Bordeaux.

Nom	Dimensions / Descriptif	Prix de vente unitaire TTC en €	Nombre d'exemplaires
« Apprendre de Caudéran »	Ouvrage de pages	15 € prix public 14.22 € HT 10 € prix diffuseur 9.48 € HT	1500 (dont environ 200 exemplaires réservés à des dons notamment aux contributeurs de l'ouvrage)

La diffusion et la vente de ces deux ouvrages au tarif fixé ci-dessus sera organisé auprès des professionnels concernés par le domaine de l'architecture et de l'urbanisme et notamment :

- les librairies,
- les librairies des musées municipaux,
- l'office de tourisme de Bordeaux Métropole et le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Une remise de 33% sera accordée sur les exemplaires vendus.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'édition de ces ouvrages est pleinement justifiée au regard de la politique métropolitaine visant à valoriser le territoire et à communiquer de manière pédagogique auprès du grand public sur son aménagement,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la diffusion et la vente des ouvrages intitulés « Anthologie de l'ordinaire : Bordeaux sans légende » et « Apprendre de Caudéran » et l'encaissement des recettes correspondant au nombre d'exemplaires vendus multipliés par le prix diffuseur,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte afférent à la diffusion et à la vente de ces ouvrages,

Article 3 : d'imputer la recette au chapitre 70, article 7018, fonction 020 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2017

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 20 JUILLET 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 20 JUILLET 2017</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Michel DUCHENE</p>
---	--